

## LES BANQUES DE TERMINOLOGIE

Michel Boucher

Volume 32, Number 3, July–September 1986

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1052673ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1052673ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

### ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Boucher, M. (1986). LES BANQUES DE TERMINOLOGIE. *Documentation et bibliothèques*, 32(3), 83–86. <https://doi.org/10.7202/1052673ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1986

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>



en périphérie

## LES BANQUES DE TERMINOLOGIE

Le but de la présente chronique est d'établir une comparaison entre la Banque de terminologie du Québec (BTQ) de l'Office de la langue française et la Banque de terminologie TERMIUM du Bureau des traductions du Secrétariat d'État, Langues officielles et traduction, Ottawa, dans un contexte particulier d'utilisation, celui de la Faculté Saint-Jean.

La Faculté Saint-Jean de l'«University of Alberta» à Edmonton est l'unique institution en Alberta qui offre des programmes universitaires du premier cycle entièrement en langue française. Ces programmes portent sur les arts, les sciences et la formation des maîtres. Le dernier programme mentionné est offert en contexte d'immersion française et il conduit à un baccalauréat en pédagogie auquel on ajoute un certificat en enseignement bilingue.

La bibliothèque de la Faculté Saint-Jean dessert une double clientèle, celle de l'université dont elle est une constituante et la communauté franco-albertaine en général. Elle abrite une collection approximative de 65 000 monographies et de 250 titres de périodiques. La quantité de ces documents qui ont pour sujet la terminologie, la traduction et la littérature comparée est minime, ce qui justifie pour la bibliothèque la nécessité d'un accès aux bases de données dans ces domaines.

Il faut souligner la contribution unique que l'Office de la langue française du Québec et le Bureau des traductions du Secrétariat d'État apportent à la diffusion terminologique bilingue à travers le pays. Ce n'est que très récemment, en effet, que ces institutions ont entrepris de rendre publiques les bases de données qu'elles utilisaient à leur propre fin. Cela est en partie dû au fait que le support en ressources humaines et financières que supposerait une telle mise en marché serait susceptible d'être fort coûteux. Toutefois, la Faculté Saint-Jean a reçu un accueil très chaleureux auprès des deux institutions concernées. La disponibilité des préposés à l'entraînement au repérage et le niveau élevé de leur expertise, en plus des outils d'appoint émanant de ces institutions, mais surtout les collections de qualité qu'on retrouve dans leurs centres de documentation font que ces institutions méritent d'être encouragées dans leur effort de diffusion de l'information terminologique auprès du public.

Notre analyse des bases de données de l'Office de la langue française et du Bureau des traductions se présente de la façon suivante: 1. La structure du système d'information. 2. La méthode de repérage de la base de données. 3. L'évaluation de la performance du repérage. Une comparaison conclut cet exposé.

### La Banque de terminologie du Québec (BTQ)

1. Le support informatique qui permet le repérage de BTQ est désigné par l'appellation AQUARIUS. Il s'agit d'un logiciel modifié de STAIRS produit par IBM<sup>1</sup>.

On le reconnaît aussi au repérage des bases de données du serveur BRS<sup>2</sup>. La documentation publicitaire de BTQ évoque en effet qu'il s'agit de « quatre bases de données comportant trois millions de termes techniques anglais et français et quarante mille références documentaires »<sup>3</sup>. Ces bases ou fichiers se répartissent de la façon suivante: deux sous-fichiers terminologiques, un fichier pour les sources des données terminologiques et un fichier documentaire (sources puisées dans des documents bibliographiques). Les sous-fichiers terminologiques peuvent être consultés séparément - DIFF, termes normalisés et TRAV, termes non normalisés et documents de travail - ou de façon combinée, CONC. Il existe, parallèlement des fichiers dits « inversés » où les termes inscrits au fichier principal se retrouvent à partir d'étiquettes distinctes. Ces étiquettes représentent les différents champs des documents découverts au cours du repérage.

On peut ainsi repérer un terme qui se trouverait dans plusieurs fichiers inversés à la fois, selon l'appellation de l'étiquette accolée au terme. Il peut s'agir, entre autres, du type de document, de la langue, de la date de publication ou de la localisation du document.

2. Le système AQUARIUS permet d'utiliser la logique booléenne et des opérandes d'adjacence, aussi d'effectuer des commandes en série et de choisir le format du document. À cela s'ajoute, bien sûr, le fait de pouvoir préciser les termes en leur accolant des étiquettes.

Les caractéristiques principales du document qui résultent de l'interrogation du terme inscrit au fichier principal sont, entre autres, les adresses au rédacteur, aux domaines général et spécifique, aux notices anglaise et française avec leur définition, aux références bibliographiques et aux mentions de qualité.

3. La dimension de la base de données de l'Office de la langue française atteint déjà un

nombre intéressant d'éléments qui se chiffrent au-delà des trois millions. Cela est dû sans aucun doute à un travail acharné qui prend son origine dans l'édition de ses nombreuses publications.

Cette dimension est également l'expression d'une collaboration des diverses clientèles concernées. La liste des domaines couverts est également impressionnante. Ils ont trait aux activités des divers ministères du Gouvernement du Québec et à une variété de secteurs économiques de la province de Québec. De plus, la distinction entre les termes normalisés et ceux qui ne le sont pas devient très évidente à partir des deux sous-fichiers terminologiques DIFF et TRAV. La composition des documents attire bien le regard. Cela tient au fait de la définition claire des paragraphes du document. Les mentions de qualité codifiées (P3,P5) et les sources codifiées (a,b,c,d) paraissent aux diverses étapes du document. Afin de faciliter le repérage, l'Office de la langue française met à la disposition des usagers un *Guide d'interrogation de la banque de terminologie du Québec*<sup>4</sup> ainsi qu'un *Index permuté des vedettes-matière pour le fichier-inventaire*<sup>5</sup>. Ce dernier dégage le contexte des termes inscrits au fichier principal et sert à repérer les documents bibliographiques du fichier-inventaire (INVE).

La dimension de la base, la composition des documents et les options du repérage font de la BTQ un produit remarquable par sa qualité. Si l'on ajoute les caractéristiques du système AQUARIUS, flexible, précis et rapide... cela crée une harmonie qui incite à l'utilisation de la Banque de terminologie du Québec.

### La Banque de terminologie TERMIUM III

1. La documentation publicitaire du Bureau des traductions rapporte l'existence d'un fichier terminologique imposant, à la base du système TERMIUM. Il résulte de la fusion de plusieurs sous-fichiers: Terminologie, Recherche, Appellations officielles, Dictionnaire automatique. Cela représente la somme de 767 000 fiches et de deux millions de termes. Un fichier de références documentaires s'ajoute à celui qui précède<sup>6</sup>.

Le sous-fichier TERMINOLOGIE est de loin le

1. STAIRS (Storage and Information Retrieval System), IBM Corp.

2. BRS (Bibliographic Retrieval Systems Inc.).

3. Office de la langue française, *La Banque de terminologie du Québec*, (doc. publicitaire), 1er paragraphe.

4. François Goulet et Bernard Soucy, *Guide d'interrogation de la banque de terminologie du Québec*, Montréal, Office de la langue française, 1984, 116 p.

5. Office de la langue française, *Index permuté des vedettes-matière pour le fichier-inventaire*, 1984, 447 p.

6. Canada. Bureau des traductions, *Formation TERMIUM III Exposé général / Fiche technique, s.p., s.d., (doc. publicitaire)*.

plus important, tandis que les autres s'accordent à celui-ci et le complètent. Cela a pour effet que tous ces fichiers apparaissent à l'unisson à partir de l'interrogation d'un terme. Ainsi, il est possible de discerner pour un domaine d'emploi précis du terme, la cote de pondération qu'il obtient et le fichier dans lequel il paraît (fichier principal 1 - correct, fichier principal 2 - à vérifier).

Le système TERMIUM comporte le repérage par sélection d'«éléments de données» très précises à partir d'un choix de MENUS: le MENU DE DÉPART et le MENU PRINCIPAL.

2. Les «éléments de données» du MENU PRINCIPAL sont nombreux. Prenons, par exemple, l'interrogation terme par terme. Nous pouvons passer simultanément d'un terme dans une langue à une autre, le terme au choix devenant la langue d'interrogation. L'interrogation produit l'affichage du terme et de ses occurrences et la liste conséquente de ses domaines d'emploi, incluant la cote de pondération. Il suffit de sélectionner un ou plusieurs de ces domaines et une fiche apparaîtra immédiatement avec son pendant bilingue. Les fiches sont brèves, mais de belle composition. On y discerne les éléments suivants: Traduction, Définition, Observation, Code des sources. Pour effectuer le passage vers le fichier des «références documentaires», il faut retourner au MENU PRINCIPAL et sélectionner le «décodage des sources». Il faut parfois parcourir plusieurs étapes de sélection avant d'atteindre le but désiré. Par contre, chacune de ces étapes révèle un éventail d'«éléments de données», tels que la liste et la définition des «catégories linguistiques».

3. La dimension de la Banque de terminologie TERMIUM atteint un nombre appréciable de fiches et de termes correspondants. Cela est dû d'abord au fonds hérité de la Banque de terminologie de l'Université de Montréal, ensuite à l'effort méritoire des mille traducteurs, terminologues et interprètes du Bureau des traductions. La liste des domaines couverts est le reflet du souci constant de répondre aux besoins précis des divers ministères du gouvernement fédéral, des universités et d'autres institutions qui oeuvrent dans les domaines de la recherche scientifique et technique. Le Bureau des traductions, à cause de ses nombreuses implications

internationales, peut prétendre à l'universalité. L'intérêt du système TERMIUM réside dans la nature du système des fichiers intégrés où transparaît la variété des traits suivants: l'interrogation multilingue, un système de «dépannage» donnant accès à des «sources» et autres «renseignements complémentaires» incluant les «index», le fichier «terminologie-recherche» qui permet de résoudre les difficultés de traduction, mais surtout le fichier «terminologie-fichier principal (1 et 2)» dont la qualité résulte en partie de l'implication du Bureau des traductions au processus de la normalisation française de la terminologie scientifique et technique<sup>7</sup>. Afin d'appuyer les efforts de repérage des usagers, le Bureau des traductions met à leur disposition une multitude de documents constituant un dossier d'introduction au système TERMIUM III, un *Mini-Guide d'interrogation*<sup>8</sup> et il publie régulièrement son *Bulletin d'information/Newsletter*<sup>9</sup>.

La dimension de la Banque de terminologie TERMIUM, la nature du système des fichiers intégrés, les options au niveau du repérage sont les éléments qui contribuent à l'envergure de la Banque de terminologie TERMIUM et rendent son utilisation indispensable.

## BTQ et TERMIUM

Les éléments communs aux deux systèmes sont: l'interrogation et les renseignements bilingues, la traduction, la définition, l'observation ou note, l'indice de fiabilité, les codes de sources et le rédacteur. De plus, les deux systèmes originent de leurs organismes gouvernementaux respectifs et couvrent approximativement les mêmes domaines. Aussi, ces organismes ont permis l'avènement des centres de documentation, ce qui constitue un élément très positif. De plus, ils éditent et diffusent plusieurs séries de publications terminologiques<sup>10</sup>. Les éléments différenciateurs résident dans la nature même des systèmes. Le système AQUARIUS apparaît nettement plus souple que le système TERMIUM qui accuse une certaine lourdeur au repérage. De plus, dès la première étape de l'interrogation, l'information qui provient du système AQUARIUS est plus extensive et détaillée par rapport au système TERMIUM. L'utilisateur du système AQUARIUS devient un agent «actif» au sens où il peut

7. Canada. Bureau des traductions, *La Banque de terminologie du Canada Outil de communication interlangues*, s.p., s.d., (doc. publicitaire).

8. Canada. Bureau des traductions, *Mini-guide d'interrogation*, 1985, 12 p. plus annexes (doc. publicitaire).

9. Canada. Bureau des traductions, *TERMIUM Newsletter/Bulletin d'information/Newsletter*, vol. 1-, 1983-

10. Parmi les publications de l'Office de la langue française, citons: les collections «Bibliographies Banque de terminologie du Québec», «Cahiers de l'Office de la langue française», «Études, recherches et documentation», et les revues *Langues et sociétés*, *Néologie en marche*, enfin une multiplicité de monographies hors-série; du Bureau des traductions, retenons: La collection «Bulletins de terminologie», et les revues *Actualité terminologique* et *Cahiers de terminologie* ainsi qu'une multiplicité de monographies hors-série.

modifier à son avantage les résultats de l'interrogation, tandis que pour le système TERMIUM l'utilisateur est, plutôt «passif»: il prend l'information qu'on lui donne. Il faut observer cependant que TERMIUM compense par les multiples facettes de l'interrogation présentées à l'utilisateur que sont les «éléments de données» des MENUS. Enfin, il est très heureux que l'utilisateur ait à sa disposition ces deux excellents systèmes canadiens de diffusion terminologique. Ils sont complémentaires.

**Michel Boucher**

Bibliothécaire, Services au public  
University of Alberta, Faculté Saint-Jean  
Edmonton, Alberta

L · I · B · R · A · I · R · I · E  
MICHEL FORTIN INC.  
CEC  
LITTÉRATURE GÉNÉRALE, QUÉBÉCOISE, FRANÇAISE,  
LIVRES ET DICTIONNAIRES ESPAGNOLS  
REVUES ET JOURNAUX  
3714, RUE ST-DENIS, MONTRÉAL, TÉL. : (514) 849-5719